

FICHE A RENVoyer :

→ au S4 (46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13) : agrégés et tous les détachés

→ à la section académique du SNES : toutes les autres catégories.

PEGC : demander la fiche spécifique à votre section académique

Avancement d'échelon 2016/2017

DISCIPLINE

ACADÉMIE

Catégorie Agrégé Certifié CPE Hors-classe OUI* NON

Chaire sup. A.E. CO-Psy DCIO OUI* NON

Détaché OUI NON

*Dans ce cas, l'avancement est automatique à l'ancienneté

SITUATION 2016/2017

TITULAIRE

STAGIAIRE PAR CONCOURS

STAGIAIRE PAR LISTE D'APTITUDE

NOM(S) figurant sur le bulletin de salaire, en capitales

Sexe

H ou F

Date de naissance

Prénom(s) Nom de naissance

Adresse personnelle

Code postal Commune

N° de téléphone personnel Courriel

N° de téléphone mobile En fournissant ce numéro, les syndiqués acceptent de recevoir par SMS leur résultat.

Établissement d'exercice actuel CODE

Établissement d'exercice en 2015/2016 CODE

VOTRE NOTATION

Les notes prises en compte sont celles de l'année 2015/2016

Note pédagogique (sur 60)

Date de la dernière inspection

Note administrative (sur 20 / 40 / 100) rayer les mentions inutiles

Date d'entrée dans le corps

AVANTAGE SPÉCIFIQUE D'ANCIENNETÉ (ASA)

- Date d'entrée dans un des établissements y ouvrant droit
- Nombre de mois accumulés au 01/01/2016
 - Joindre les arrêtés rectoraux d'ASA
 - Joindre le dernier arrêté de promotion indiquant le nombre de mois déjà consommés
 - Joindre également le détail de ses affectations, même partielles, dans un des établissements y ouvrant droit, en indiquant la quotité de service effectué.

Si congé ou disponibilité depuis la dernière promotion d'échelon

Congé Disponibilité

Si congé, préciser le type :

Début du congé ou de la disponibilité :

Date de la réintégration :

SELON VOTRE SITUATION, remplir la rubrique **A** ou **B**

A Dans le corps actuel, vous êtes **titulaire**

- Échelon dans ce corps
- Date d'accès à cet échelon
- Mode de promotion à cet échelon :
Grand choix Choix Ancienneté Reclassement
- Si cet échelon est acquis par reclassement, reliquat d'ancienneté dans l'échelon à la date du reclassement

a m j

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion ou l'arrêté de reclassement

B Dans le corps actuel, vous êtes **stagiaire**

- Ancien corps
- Échelon dans l'ancien corps
- Date d'accès à cet échelon
- Mode de promotion à cet échelon :
Grand choix Choix Ancienneté Reclassement

→ JOINDRE le dernier arrêté de promotion

N° SNES
(voir carte syndicale)

Cotisation remise

le / /

Académie :

Nom(s) figurant sur la carte

IMPORTANT : autorisation CNIL

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Date : Signature :